

## CREDIT DU MAROC COMMUNIQUE

Le Conseil de Surveillance, présidé par Madame Saïda Lamrani Karim, s'est réuni le 12 septembre 2006 au siège social de la banque et a examiné les comptes et les états de synthèse arrêtés au 30 juin 2006 par le Directoire.

Au terme du premier semestre de l'exercice 2006, les dépôts de la clientèle ont atteint 21,6 milliards de dirhams, en progression de 3,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les créances sur la clientèle qui s'élèvent à 13,9 milliards de dirhams ont enregistré une augmentation de 13,4 %.

Quant à l'encours total des engagements par signature donnés, il ressort à 4,8 milliards de dirhams, en accroissement de 14,1 %.

Concernant les résultats financiers, le produit net bancaire s'est établi à 640,3 millions de dirhams, en augmentation de 10,8 % par rapport au 30 juin 2005.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 325,3 millions de dirhams, en léger accroissement de 0,6 %.

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance au 30 juin 2006 ont atteint 66,6 millions de dirhams, en baisse de 14,1 % par rapport à la charge affectée à la même date de l'année précédente.

Le bénéfice net enregistré au terme du premier semestre de l'année 2006 ressort ainsi à 162,9 millions de dirhams, en progression de 17,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des importants projets de développement du Crédit du Maroc, organisés en partenariat étroit avec Crédit Agricole S.A., conforme à la stratégie internationale du Groupe.

